

COMMUNES	JOURS HABITUELS DE COLLECTE	RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS					
		Jour de l'An Mardi 1 ^{er} janvier	Lundi de Pâques Lundi 22 avril	Ascension Jeudi 30 mai	Assomption Jeudi 15 août	Armistice 1918 Lundi 11 novembre	Saint Etienne Jeudi 26 décembre
BARTENHEIM	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	
BLOTZHEIM	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	
BUSCHWILLER	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	
HEGENHEIM	Jeudi			Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août		Annulée
HESINGUE	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	
HUNINGUE INDIVIDUEL	Mardi	Mercredi 2 janvier					
KEMBS & BARTENHEIM LA CHAUSSÉE	Jeudi			Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août		Annulée
ROSENAU	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	
BOURGFELDEN	Jeudi			Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août		Annulée
SAINT-LOUIS INDIVIDUEL	Jeudi			Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août		Annulée
NEUWEG	Mardi	Mercredi 2 janvier					
VILLAGE-NEUF	Lundi		Mercredi 24 avril			Mercredi 13 novembre	

En raison de la journée de solidarité, les tournées de collectes d'ordures ménagères seront normalement assurées le lundi de Pentecôte 10 juin 2019.



Les déchets biodégradables sont à déposer dans le bac vert à l'aide de papier journal ou de sacs biodégradables identifiables par les marquages «OK compost» ou «OK biodégradables».

Ne pas utiliser de sac plastique.



La mention «recyclable» ne signifie pas que le sac est biodégradable.

Déchets de cuisine : restes de repas, épluchures de fruits et légumes, pain, coquilles d'œufs, sachets de thé, filtres et marc de café, coquillages...

Autres déchets organiques : sciure, paille, absorbants (essuie-tout).

Déchets de jardin : tonte de gazon, fleurs fanées, petits branchages, feuilles mortes en petites quantités dans la limite du volume mis à disposition.

Les volumes importants et les branchages doivent être déposés en déchetteries.

VOTRE BAC

Il doit être présenté à la collecte sur la voie publique, couvercle fermé pour 6 h le matin (5 h en été de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

RÈGLE

Lorsque le jour de la collecte est un jour férié, la collecte est rattrapée le **mercredi de la même semaine.**

COMMUNES	JOURS HABITUELS DE COLLECTE	RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS							
		Jour de l'An Mardi 1 ^{er} janvier	Vendredi Saint Vendredi 19 avril	Lundi de Pâques Lundi 22 avril	Ascension Jeudi 30 mai	Assomption Jeudi 15 août	Toussaint Vendredi 1 ^{er} novembre	Armistice 1918 Lundi 11 novembre	Saint-Etienne Jeudi 26 décembre
BARTENHEIM	Vendredi		Mercredi 17 avril					Mercredi 30 octobre	
BLOTZHEIM	Vendredi		Mercredi 17 avril					Mercredi 30 octobre	
BUSCHWILLER	Jeudi				Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août			Samedi 28 décembre
HEGENHEIM	Mardi	Mercredi 2 janvier							
HESINGUE	Jeudi				Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août			Samedi 28 décembre
HUNINGUE INDIVIDUEL	Jeudi				Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août			Samedi 28 décembre
HUNINGUE COLLECTIF + CENTRE	Lundi & Jeudi				Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août			Samedi 28 décembre
KEMBS + BARTENHEIM LA CHAUSSÉE	Mardi	Mercredi 2 janvier							
ROSENAU	Vendredi		Mercredi 17 avril					Mercredi 30 octobre	
BOURGFELDEN	Lundi			Mercredi 24 avril				Mercredi 13 novembre	
BOURGFELDEN COLLECTIF	Lundi & Jeudi			Mercredi 24 avril	Mercredi 29 mai	Mercredi 14 août		Mercredi 13 novembre	Samedi 28 décembre
SAINT-LOUIS	Mardi	Mercredi 2 janvier							
SAINT-LOUIS COLLECTIF	Mardi & Vendredi	Mercredi 2 janvier	Samedi 20 avril					Samedi 2 novembre	
NEUWEG	Vendredi		Mercredi 17 avril					Mercredi 30 octobre	
VILLAGE-NEUF	Vendredi		Mercredi 17 avril					Mercredi 30 octobre	

En raison de la journée de solidarité, les tournées de collectes d'ordures ménagères seront normalement assurées le lundi de Pentecôte 10 juin 2019.



LES ORDURES MÉNAGÈRES À DÉPOSER DANS LE BAC BEIGE À L'AIDE DE SAC POUBELLE SONT :

- Barquettes en plastique
- Polystyrène et aluminium
- Pots de yaourt
- Pots de crème fraîche
- Emballages plastique
- Couches-culottes
- Sacs pour aspirateur
- Litière animale...

VOTRE BAC

Il doit être présenté à la collecte sur la voie publique, couvercle fermé pour 6 h le matin (5 h en été de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

RÈGLE

Lorsque le jour de collecte est un jour férié, la collecte est rattrapée le **mercredi de la même semaine**.